



REGISTRE DE LA MÉMOIRE DU MONDE

Construction et chute du mur de Berlin et Traité « Deux plus quatre » de 1990

(Allemagne)

N° Réf. 2010-60

PARTIE A – INFORMATIONS ESSENTIELLES

1 RÉSUMÉ

Les documents qu'il est proposé d'inscrire dans le Registre sont des éléments fondamentaux et uniques du patrimoine politique et de la mémoire collective de l'Allemagne, de l'Europe et du monde de l'après-guerre.

Le mur de Berlin était le monument central de la guerre froide. « De Stettin sur la Baltique à Trieste sur l'Adriatique, un rideau de fer est descendu à travers le continent ». Cette division de l'Europe que Winston Churchill avait déjà diagnostiquée en 1946 est l'un des événements les plus importants qui soient survenus au cours de la seconde moitié du XXe siècle. L'espoir de voir une Europe libre et démocratique émerger après la victoire de la coalition anti-Hitler sur l'Allemagne nazie a été déçu. Sur les territoires conquis par son armée, l'Union soviétique a établi des dictatures communistes. Le conflit Est-Ouest et la guerre froide ont alors débuté : partout dans le monde, deux systèmes irréconciliables ont lutté pour exercer leur pouvoir et leur influence. L'un des principaux théâtres de cette guerre froide a été l'Allemagne divisée – et notamment Berlin.

La construction du mur de Berlin, qui a débuté le 13 août 1961, a cimenté la division politique de l'Allemagne, de l'Europe et du monde. Les premiers barbelés ont systématiquement cédé la place à un mur de béton longé par un « ruban de la mort », d'une largeur comprise entre 15 et 150 mètres, avec miradors, clôtures électrifiées munies de détecteurs, chiens retenus par des chaînes, tranchées anti-véhicules et patrouilles armées qui avaient l'ordre de tirer pour tuer (en allemand, « *Schiessbefehl* »).

Ce mur n'avait pas vocation à servir de défense contre des ennemis de l'extérieur, contrairement à ce qu'affirmait la propagande de la République démocratique allemande (RDA) ; c'était une enceinte tournée vers l'intérieur, érigée pour empêcher que la population de la RDA ne s'enfuie, en *votant avec ses pieds*. À l'échelle mondiale, c'est devenu le symbole de la répression politique dans les États de l'empire soviétique, et celui de la faiblesse du régime communiste, qui refusait à ses citoyens l'exercice de leurs droits humains fondamentaux.

Partant, la chute du mur, dans la nuit du 9 novembre 1989 a été l'un des moments forts des révolutions menées en faveur de la liberté et de la démocratie en Europe en 1989 : symbole de la fin de la division politique de l'Allemagne et du continent européen, elle a aussi été le symbole de la fin de la guerre froide et du système des blocs de l'Est et de l'Ouest.

Durant cette confrontation entre les deux blocs, qui a duré près d'un demi-siècle, et au cours des périodes de confrontation et de détente qui se sont succédé, le monde s'est trouvé à plusieurs reprises au bord de la guerre nucléaire.

Dans un tel contexte, la négociation du Traité « deux plus quatre » entre les puissances victorieuses à l'issue de la Seconde Guerre mondiale et les représentants des deux Allemagne, en 1990, a été un chef-d'œuvre de diplomatie et d'habileté politique qui devait effacer des décennies d'animosité, permettre l'unification de l'Allemagne et accélérer le processus d'intégration européenne.

Les documents dont l'inscription sur le Registre est proposée font partie des témoignages et des récits historiques de la guerre froide. En tant que tels, ils peuvent servir de base à la recherche, à l'analyse et à la réflexion sur cette période.

2 *INFORMATIONS SUR LES AUTEURS DE LA PROPOSITION*

2.1 Noms (personnes physiques ou morales)

- a) Centre d'histoire contemporaine de Potsdam
- b) Comité chargé des propositions d'inscription sur le Registre de la mémoire du monde de la Commission allemande pour l'UNESCO

2.2 Relation avec l'élément considéré du patrimoine documentaire

a) Le Centre d'histoire contemporaine (Zentrum für Zeithistorische Forschung) agit en tant que partenaire du Comité chargé des propositions d'inscription sur le Registre de la mémoire du monde de la Commission allemande pour l'UNESCO dans le domaine scientifique et dans celui de la recherche. Le Centre est un institut interdisciplinaire basé à Potsdam, qui se concentre sur l'histoire contemporaine allemande et européenne, et plus particulièrement sur l'histoire de la guerre froide. Il coopère avec de nombreuses universités et d'autres instituts de recherche en Allemagne et à l'étranger, et offre un accès public à certains documents pertinents qui portent sur la construction et à la chute du mur de Berlin (voir www.chronik-der-mauer.de).

b) Le Comité chargé des propositions d'inscription sur le Registre de la mémoire du monde de la Commission allemande pour l'UNESCO agit en tant que coordonnateur et établit la liaison entre les diverses archives dans lesquelles sont préservés les éléments du patrimoine documentaire du mur de Berlin inclus dans la présente proposition.

2.3 Personnes à contacter

- a) Dr Hans-Hermann Hertle, Centre d'histoire contemporaine de Potsdam
- b) Professeur Joachim-Felix Leonhard et Christine M. Merkel, respectivement Président et Secrétaire exécutive du Comité chargé des propositions d'inscription sur le Registre de la mémoire du monde de la Commission allemande pour l'UNESCO

2.4 Coordonnées complètes des personnes à contacter (adresse, téléphone, télécopie, adresse électronique)

- a) Dr. Hans-Hermann Hertle
Zentrum für Zeithistorische Forschung Potsdam
Am Neuen Markt 1

D-14467 Potsdam/Allemagne
Téléphone : +49 (0) 331 289 91 31
Télécopie : +49 (0) 331 289 91 50
Adresse électronique : hertle@zzf-pdm.de

b) Prof. Dr. Joachim-Felix Leonhard,
Président de la Fondation von Behring-Roentgen
Schloss 1
D-35037 Marburg/ Allemagne
Téléphone : +49 (0) 6421 2822331
Télécopie : +49 (0) 6421 2822336
Adresse électronique : praesident@br-stiftung.de

et

Christine M. Merkel
Chef de la division culture et communication/Mémoire du monde
Commission allemande pour l'UNESCO
Colmantstr. 15
D-53115 Bonn/Allemagne
Téléphone : +49-228-60497-18/-0
Télécopie : +49-228-60497-30
Adresse électronique : merkel@unesco.de

3 IDENTITÉ ET DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE DOCUMENTAIRE

3.1 Nom et identification des éléments

Les quinze éléments présentés s'inscrivent dans le patrimoine politique et dans la mémoire collective de l'Allemagne, de l'Europe et du monde de l'après-guerre, dont ils constituent des composantes fondamentales et uniques.

a) Nom des éléments

1. Construction du mur de Berlin (1961)

Document 1

Archives de la télévision allemande (Deutsches Rundfunkarchiv, Frankfurt-Potsdam, DRA)

– film –

Walter Ulbricht (Premier Secrétaire du Comité central du Parti socialiste unifié d'Allemagne [SED]) s'adresse à la presse internationale à Berlin-Est le 15 juin 1961 (Reportage spécial de la télévision de la République démocratique allemande (RDA) [Aktuelle Kamera, Fernsehen der DDR]/ [durée : 55 min. 47 sec.]

Document 2

Télédiffusion Berlin-Brandenburg (Rundfunk Berlin-Brandenburg, RBB)

– film –

« Bouclage de la frontière est-ouest à Berlin » : Émission spéciale du Journal du soir berlinois [Berliner Abendschau], 13 août 1961, 13 h 10 [durée : 9 min., muet]

Document 3

Archives d'État de Berlin (Landesarchiv Berlin, LAB)

– film –

Le mur de Berlin (1961) [muet; durée totale : 140 min. , film en 35 mm]

Sélection de séquences (août-novembre 1961)

Document 4

Archives d'État de Berlin (LAB)

– film –

Discours du Président des États-Unis, John F. Kennedy, à l'Hôtel de ville de Schöneberg, le 26 juin 1963 [durée : 10 min. 27 sec.]

2. Fugitifs / Victimes du mur

Document 5

Archives d'État de Hambourg (Staatsarchiv der Freien und Hansestadt Hamburg, HStA)

– photographie –

« Saut vers la liberté » : la fuite du garde-frontière Conrad Schumann, le 15 août 1961

Document 6

Télédiffusion Berlin-Brandenburg (Rundfunk Berlin-Brandenburg, RBB)

– film –

Un homme et sa femme s'échappent en sautant par une fenêtre dans Bernauer Straße : Journal du soir berlinois [Berliner Abendschau], 22 septembre 1961 [durée : 1 min. 4 sec.; muet]

Document 7

Télédiffusion Berlin-Brandenburg (Rundfunk Berlin-Brandenburg, RBB)

– film –

« Évasion réussie par la Spree, près du Reichstag » : Journal du soir berlinois [Berliner Abendschau], 22 août 1988 [durée : 2 min. 15 sec.]

Document 8

Spiegel TV

– film –

Peter Fechter (dont le corps est emporté), 17 août 1962 [durée : 56 sec.; muet]

Document 9

Collection sur l'histoire de la police du Président de la police de Berlin (Polizeihistorische Sammlung des Polizeipräsidenten in Berlin, PHS PPr Berlin)

– photographie –

Peter Fechter, blessé par balles en tentant de s'échapper, qui va se vider de son sang près du mur sans recevoir aucun secours, le 17 Août 1962

3. La chute du mur de Berlin (1989)

Document 10

Télédiffusion Berlin-Brandenburg (Rundfunk Berlin-Brandenburg, RBB)

– film –

Discours du Président des États-Unis d'Amérique, Ronald Reagan, à la Porte de Brandebourg (Berlin-Ouest), le 12 juin 1987 [durée : 28 min. 56 sec.]

Document 11

Fondation des archives des partis et organisations de masse de RDA aux Archives fédérales d'Allemagne (Stiftung Archiv der Parteien und Massenorganisationen der DDR im Bundesarchiv, SAPMO-BArch)

– document écrit –

Le Premier Ministre Willi Stoph [membre du Politburo du Parti socialiste unifié d'Allemagne et président du Conseil des ministres]: Proposition adressée au Politburo du Comité central du Parti socialiste unifié d'Allemagne concernant les règles temporaires de transition applicables aux voyages depuis la RDA et à l'autorisation de sortie permanente du territoire, Berlin, 9 novembre 1989 (« Note de Schabowski »).

Document 12

Archives de la télévision allemande (Deutsches Rundfunkarchiv, Frankfurt-Potsdam, DRA)

– film –

Guenter Schabowski, membre du Politburo du Parti socialiste unifié d'Allemagne, prend la parole devant la presse internationale à Berlin-Est, le 9 novembre 1989 [durée : 70 min. 51 sec.]

Document 13

Spiegel TV

– film –

« L'Allemagne de l'Est, sans frontières » [DDR grenzenlos]: La traversée du mur au poste frontière de Bornholmer Strasse, le 9 novembre 1989 [durée : 17 min. 42 sec.]

Document 14

Sanssouci Film

– film –

Survol du mur de Berlin, 25 février 1990 [durée : 46 min. 57 sec.]

4. Le Traité « Deux plus quatre » de 1990

Document 15

Archives politiques du Ministère des affaires étrangères allemand (Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes, PA-AA)

– document écrit –

Traité portant règlement définitif concernant l'Allemagne, 12 septembre 1990

b) Identification des éléments

1. Fondation des archives des partis et organisations de masse de RDA aux Archives fédérales d'Allemagne

Stiftung Archiv der Parteien und Massenorganisationen der DDR im Bundesarchiv

SAPMO-BArch

Document N° 11

Élément : Document écrit

Titre [Titel] : Willi Stoph [membre du Politburo du Parti socialiste unifié d'Allemagne et président du Conseil des ministres]: Proposition adressée au Politburo du Comité central du Parti socialiste unifié d'Allemagne concernant les règles temporaires de transition applicables aux voyages depuis la RDA et à l'autorisation de sortie permanente du territoire, Berlin, 9 novembre 1989 (« Note de Schabowski »)

Localisation: SAPMO-Bundesarchiv, Berlin

Numéro d'enregistrement: SAPMO-BArch, DY 30/J IV 2/2A/3256, Bl. 9-10 (recto verso, 4 pages)

Nature du document proposé pour inscription: Original

Forme sous laquelle le document est présenté: Numérisation de l'original

Accès au document: Public

Copyright: Archives fédérales d'Allemagne

Contact:

Stiftung Archiv der Parteien und Massenorganisationen der DDR im Bundesarchiv

Finckensteinallee 63
D-12205 Berlin
Téléphone: +49 (0) 3018 7770 0
Télécopie: +49 (0) 3018 7770 111
berlin@bundesarchiv.de
www.bundesarchiv.de

2. Archives de la télévision allemande

Deutsches Rundfunkarchiv

DRA

Document N° 1

Élément: Film

Titre: Walter Ulbricht (Premier Secrétaire du Comité central du Parti socialiste unifié d'Allemagne [SED]) s'adresse à la presse internationale à Berlin-Est le 15 juin 1961 (Reportage spécial de la télévision de la République démocratique allemande (RDA) [Aktuelle Kamera, Fernsehen der DDR])

Localisation: Archives de la télévision allemande, Potsdam-Babelsberg

Numéro d'enregistrement: ID/N° de production 063795 (durée : 55 min. 47 sec.)

Nature du document proposé pour inscription: Copie du master (copie la plus ancienne : cassette vidéo Beta OBC 152)

Forme sous laquelle le document est présenté: Copie

Accès au document: Réservé aux utilisateurs professionnels

Copyright: Archives de la télévision allemande

Contact:

Deutsches Rundfunkarchiv
Marlene-Dietrich-Allee 20
D-14482 Potsdam-Babelsberg
Téléphone: +49 (0)331 5812 0
Télécopie: +49 (0)331 5812 199
sekretariat@dra.de
www.dra.de

Document N° 12

Élément: Film

Titre: Guenter Schabowski, membre du Politburo du Parti socialiste unifié d'Allemagne, prend la parole devant la presse internationale à Berlin-Est, le 9 novembre 1989 (Reportage spécial, Caméra Informations, Télévision de la République démocratique allemande (RDA) [Aktuelle Kamera, Fernsehen der DDR])

Localisation: Archives de la télévision allemande, Potsdam-Babelsberg

Numéro d'enregistrement: ID/N° de production 045440 (durée : 70 min. 51 sec.)

Nature du document proposé pour inscription: Copie du master (MAZ-Videoband VBA 60923)

Forme sous laquelle le document est présenté: Copie

Accès au document: Réservé aux utilisateurs professionnels

Copyright: Archives de la télévision allemande

Contact:

Deutsches Rundfunkarchiv
Marlene-Dietrich-Allee 20
D-14482 Potsdam-Babelsberg
Téléphone: +49 (0)331 5812 0
Télécopie: +49 (0)331 5812 199
sekretariat@dra.de
www.dra.de

3. Archives d'État de Hambourg

Staatsarchiv der Freien und Hansestadt Hamburg

HStA

Document N° 5

Élément: Photographie

Titre: « Saut vers la liberté » : la fuite du garde-frontière Conrad Schumann, le 15 août 1961

Localisation: Archives d'État de Hambourg, Hambourg

Numéro d'enregistrement: STAH CP 32512 (Photographie : Peter Leibing)

Nature du document proposé pour inscription: Négatif original et tirage papier

Forme sous laquelle le document est présenté: Numérisation d'un tirage papier

Accès au document: Public

Copyright: Archives d'État de Hambourg

Contact:

Staatsarchiv der Freien und Hansestadt Hamburg

Kattunbleiche 19

D-22041 Hambourg

Téléphone: 040 42831 3200

Télécopie: 040 42831 3201

poststelle@staatsarchiv.hamburg.de

www.hamburg.de/staatsarchiv

4. Archives d'État de Berlin

Landesarchiv Berlin

LAB

Document N° 3

Élément: Film

Titres-Contenu/Numéro d'enregistrement : Le mur de Berlin (1961) [muet; durée totale : 140 min., film en 35 mm]

Sélection de séquences (août-novembre 1961)

F Rep 400-01-723/1 et 2

2'12 – 6'37 = 4'25

- Berlin-Wedding/Bernauer Strasse: La fuite d'une famille avec ses effets personnels, par une fenêtre du rez-de-chaussée, jusqu'à l'autre côté de la rue, qui faisait partie du secteur occidental de Berlin (quelques jours après le bouclage de la frontière est-ouest)
- Berlin-Kreuzberg/Zimmerstrasse - Lindenstrasse: La construction du mur, un maçon (probablement le 18 août 1961)
- Gardes-frontière marchant au pas, des jeunes juste devant le mur
- La porte murée d'une maison
- Berlin-Neukölln/Harzer Strasse: deux jeunes femmes se parlent par-dessus le mur

F Rep 400-01-723/3

9'31 – 9'57 = 0'26

Bernauer Strasse: Vue de fenêtres murées au sous-sol et au premier étage

F Rep 400-01-723/5

19'42 – 26'26 = 6'44

- La construction du mur à l'aide de moellons; barbelés placés au sommet du mur
- Des gens adressent des signes de la main à ceux qui se trouvent de l'autre côté du mur
- Affiche dans Berlin-Ouest: « 10 000 DM de récompense » pour toute information relative à un présumé tireur isolé qui opère aux abords du mur
- Le mur dans Berlin-Wedding/Ackerstrasse
- Un homme derrière une fenêtre de barbelés
- Deux mariés dans Bernauer Strasse – la mère de la mariée et des voisins déposent des bouquets de fleurs dans le secteur occidental – la mariée pleure.

F Rep 400-01-723/9 et 10

39'08 – 47'33 = 8'25

- La construction d'un mur à l'aide de pavés à la porte de Brandebourg (à la fin de novembre 1961)
- Des gens adressent des signes de la main à ceux qui se trouvent de l'autre côté du mur
- Berlin-Kreuzberg/Niederkirchner Strasse: Derrière le mur, des gardes-frontière et des maçons renversent des barrières antichar érigées à l'aide de morceaux de rails de tramway
- Un panneau: « Celui qui nous attaquera sera détruit »
- Une affiche: « Ne nous prenez pas de haut, M. Brandt ! [en référence à Willy Brandt, qui était alors le maire de Berlin-Ouest] . . . »
- Berlin-Wedding/Bernauer Strasse: Maisons et fenêtres murées/Croix à la mémoire du réfugié Bernd Luenser, qui s'est tué en tombant le 4 octobre 1961
- Assemblage de barbelés sur les toits de Bernauer Strasse, dans Berlin-Wedding

Localisation: Archives d'État de Berlin, Berlin

Nature du document proposé pour inscription: Film d'époque, 35 mm (1961); Caméra: Hans Jaehner

Forme sous laquelle le document est présenté: Copie

Accès au document: Public

Copyright: Archives d'État de Berlin

Document N° 4

Élément: Film

Titre: Discours du Président des Etats-Unis d'Amérique, John F. Kennedy, à l'Hôtel de ville de Schöneberg, le 26 juin 1963

Localisation: Landesarchiv Berlin, Berlin

Numéro d'enregistrement: LAB, F Rep. 400-01-991 (durée : 11 min.)

Nature du document proposé pour inscription: Film d'époque, 35 mm (1963); Caméra: Hans Jaehner

Forme sous laquelle le document est présenté: Copie

Accès au document: Public

Copyright: Archives d'État de Berlin

Contact:

Landesarchiv Berlin

Eichborndamm 115-121

D-13403 Berlin

Téléphone: +49 (0)30 90264 0

Télécopie: +49 (0) 30 90264 201

info@larch.verwalt-berlin.de

www.landesarchiv-berlin.de

5. Archives politiques du Ministère des affaires étrangères allemand

Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes

PA-AA

Document N° 15

Élément: Document écrit

Titre: Traité portant règlement définitif concernant l'Allemagne, 12 septembre 1990

Localisation: Archives politiques du Ministère des affaires étrangères allemand, Berlin

Numéro d'enregistrement: PA-AA, MULT 781

Nature du document proposé pour inscription: Original (traité original en quatre langues avec les signatures originales)

Forme sous laquelle le document est présenté: Numérisation de l'original

Accès au document: Public

Copyright: Archives politiques du Ministère des affaires étrangères allemand

Contact:

Auswärtiges Amt

Politisches Archiv

D-11013 Berlin

Téléphone: +49 (0)30 1817 2159 (Sekretariat)
Télécopie: +49 (0)30 1817 3948
poststelle@auswaertiges-amt.de
www.auswaertiges-amt.de

6. Collection sur l'histoire de la police du Président de la police de Berlin

Polizeihistorische Sammlung des Polizeipräsidenten in Berlin

PHS PPr Berlin

Document N° 9

Élément: Photographie

Titre: Peter Fechter, blessé par balles en tentant de s'échapper, qui se videra de son sang près du mur sans recevoir aucun secours, le 17 Août 1962

Localisation: Collection sur l'histoire de la police du Président de la police de Berlin, Berlin

Numéro d'enregistrement: Film-No 2118/13

Nature du document proposé pour inscription: Négatif original et tirage papier

Forme sous laquelle le document est présenté: Numérisation d'un tirage papier

Accès au document: Public

Copyright: Collection sur l'histoire de la police du Président de la police de Berlin

Contact:

Polizeihistorische Sammlung des Polizeipräsidenten in Berlin

Platz der Luftbrücke 6

D-12101 Berlin

Téléphone: +49 (0) 30 4664 994762

Télécopie: +49 (0) 30 4664 994798

Adresse électronique: phs@polizei.verwalt-berlin.de

7. Télédiffusion Berlin-Brandenburg

Rundfunk Berlin-Brandenburg

RBB

Document N° 2

Élément: Film

Titre: « Bouclage de la frontière est-ouest à Berlin » : Émission spéciale du Journal du soir berlinois [Berliner Abendschau], 13 Août 1961 (muet)

Localisation: Rundfunk Berlin-Brandenburg (ARD/rbb), Berlin

Numéro d'enregistrement : ID/Production No: 100881; durée : 9 min. 15 sec. (muet)

Nature du document proposé pour inscription: Copie du master

Forme sous laquelle le document est présenté: Copie

Accès au document: Autorisé pour les utilisateurs professionnels (chaînes de télévision, sociétés de production)

Copyright: Télédiffusion Berlin-Brandenburg

Document N° 6

Élément: Film

Titre: Un homme et sa femme s'échappent en sautant par une fenêtre dans Bernauer Straße : Journal du soir berlinois [Berliner Abendschau], 22 septembre 1961 (muet)

Localisation: Télédiffusion Berlin-Brandenburg (ARD/rbb), Berlin

Numéro d'enregistrement: ID/Production No: 100917; durée : 2 min. 44 sec. (muet)

Nature du document proposé pour inscription: Copie du master

Forme sous laquelle le document est présenté: Copie

Accès au document: Autorisé pour les utilisateurs professionnels (chaînes de télévision, sociétés de production)

Copyright: Télédiffusion Berlin-Brandenburg

Document N° 7

Élément: Film documentaire

Titre: « Évasion réussie par la Spree, près du Reichstag » : Journal du soir berlinois [Berliner Abendschau], 22 août 1988

Localisation: Télédiffusion Berlin-Brandenburg (ARD/rbb), Berlin

Numéro d'enregistrement: ID/Production No: 110524; durée : 4 min. 21 sec.

Nature du document proposé pour inscription: Copie du master

Forme sous laquelle le document est présenté: Copie

Accès au document: Autorisé pour les utilisateurs professionnels (chaînes de télévision, sociétés de production)

Copyright: Télédiffusion Berlin-Brandenburg

Document N° 10

Élément: Film

Titre: Discours du Président des Etats-Unis d'Amérique, Ronald Reagan, à la porte de Brandebourg (Berlin-Ouest), le 12 juin 1987

Localisation: Télédiffusion Berlin-Brandenburg (ARD/rbb), Berlin

Numéro d'enregistrement: ID/Production No: 213410; durée : 28 min. 56 sec.

Nature of the nominated document: Copie du master

Forme sous laquelle le document est présenté: Copy

Accès au document: Autorisé pour les utilisateurs professionnels (chaînes de télévision, sociétés de production)

Copyright: Télédiffusion Berlin-Brandenburg

Contact:

Rundfunk Berlin-Brandenburg

International Relations Department, Fernsehzentrum

Masurenallee 8-14

D-14057 Berlin

Téléphone: +49 (0)30 9799 35 05 00

Télécopie: +49 (0)30 9799 35 05 09

www.rbb-online.de

8. Sanssouci-Film

Document N° 14

Élément: Film

Titre: Vol au-dessus du mur de Berlin, 25 février 1990

Localisation: Sanssouci Film, Kleinmachnow

Numéro d'enregistrement: Pas de numéro d'enregistrement; durée : 46'57 min.

Nature du document proposé pour inscription: Master

Forme sous laquelle le document est présenté : Copie

Accès au document : Autorisé pour les utilisateurs professionnels (chaînes de télévision, sociétés de production)

Copyright: Sanssouci Film

Contact:

Sanssouci Film GmbH

Hohe Kiefer 159

D-14532 Kleinmachnow

Téléphone: +49 (0)33203 22222

Télécopie: +49 (0)33203 34620

www.sanssouci-film.de

Adresse électronique: contact@sanssouci-film.de

9. Spiegel TV

Document N° 8

Élément: Film

Titre: Peter Fechter (dont le corps est emporté), 17 août 1962 (muet)

Localisation: Spiegel TV, Hambourg

Numéro d'enregistrement: Cassette originale 189, Extrait 158, Bande 157, TC 05:00:00, Cass.-ID HI 1207; durée : 56 sec. (muet)

Nature du document proposé pour inscription: Original

Forme sous laquelle le document est présenté: Copie

Accès au document: Autorisé pour les utilisateurs professionnels (chaînes de télévision, sociétés de production)

Copyright: Spiegel TV

Contact:

Spiegel TV

Brandstwiete 19

D-20457 Hambourg

Téléphone: +49 (0)40 30108 0

Télécopie: +49 (0)40 30108 222

www.spiegel.de

Document N° 13

Élément: Film

Titre: « L'Allemagne de l'Est, sans frontières » [DDR grenzenlos]: La traversée du mur au poste frontière de Bornholmer Strasse, le 9 novembre 1989

Localisation: Spiegel TV, Hambourg

Numéro d'enregistrement: Block 01, Cas. 004/070, Cass. ID RO 248 (durée : 17 min. 42 sec.)

Nature du document proposé pour inscription: Master

Forme sous laquelle le document est présenté: Copie

Accès au document: Autorisé pour les utilisateurs professionnels (chaînes de télévision, sociétés de production)

Copyright: Spiegel TV

Contact:

Spiegel TV

Brandstwiete 19

D-20457 Hambourg

Téléphone: +49 (0)40 30108 0

Télécopie: +49 (0)40 30108 222

www.spiegel.de

3.2 Description

1 Construction du mur

Durant la seconde moitié du XXe siècle, aucun autre État d'Europe centrale n'a connu une hémorragie humaine comparable à celle qui est survenue en Allemagne de l'Est, la République démocratique allemande (RDA). Entre 1945 et 1961, trois millions et demi d'habitants, sur un total de 18 millions, ont fui la zone d'occupation soviétique, devenue ensuite la RDA, pour la République fédérale d'Allemagne (c'est-à-dire l'Allemagne de l'Ouest). Avec l'extension du système des barrières et l'intensification des contrôles à l'intérieur de la frontière allemande à partir de mai 1952, le nombre de réfugiés qui ont quitté la RDA via la République fédérale d'Allemagne a régulièrement augmenté ; en 1961, ce sont 80 % d'entre eux qui ont fui par Berlin-Ouest. À l'été 1961, la RDA est au bord de

l'effondrement économique et politique. Le 15 juin 1961, lors d'une conférence de presse internationale à Berlin-Est, Walter Ulbricht, chef du parti communiste est-allemand (Sozialistische Einheitspartei Deutschlands [SED]- Parti socialiste unifié d'Allemagne), déclare déjà : « Personne n'a l'intention de construire un mur ». Il nie alors ce qui deviendra une réalité amère deux mois plus tard. En juillet 1961, l'Union soviétique décide de boucler la frontière entre est et ouest à Berlin. Dans le plus grand secret, la direction du SED procède à des préparatifs militaires et techniques en vue de la fermeture de la frontière. Moins de 100 fonctionnaires du Parti, de l'État et de l'armée ont été informés des plans. « Du fait que des mesures décisives vont être prises dans les prochains jours, toute activité hostile doit être stoppée », déclare Erich Mielke, Ministre de la sécurité d'État de la RDA, le 11 août 1961, aux responsables de son ministère. « Quiconque donnera des signes d'hostilité devra être arrêté. » Le nom de code donné par la police secrète (Stasi) à la construction du mur est « Opération Rose ».

L'après-midi du 12 août 1961, Ulbricht donne l'ordre de boucler la frontière entre est et ouest. Il ordonne aussi que le degré de sécurité soit renforcé aux postes de commandement militaire locaux du SED à Berlin et dans les zones adjacentes de Potsdam et de Francfort-sur-l'Oder. Le 13 août 1961, à 1 h 11 du matin, la radio de Berlin-Est interrompt son programme pour diffuser une émission spéciale. Sont alors lus le texte de la résolution du Conseil des ministres de la RDA sur « la sécurisation de la frontière » et celui de la déclaration des États membres du Pacte de Varsovie sur « les mesures de protection à Berlin ». Plus de 10 000 membres de la Police du peuple et de la police de la frontière, ainsi que des milliers de membres de groupes de combat paramilitaires (recrutés dans les usines) et de membres de la Stasi, commencent à boucler la frontière tout autour de Berlin-Ouest. Au centre de Berlin, ils éventrent les rues, érigent des barricades avec des morceaux d'asphalte et des pavés, ainsi que des poteaux en béton, et installent des enchevêtrements de barbelés. Dans le même temps, des milliers de soldats de l'Armée nationale du peuple (Nationale Volksarmee) et des forces soviétiques en RDA se massent auprès de centaines de chars à Berlin et aux alentours, prêts à empêcher quiconque de se frayer un chemin à travers la frontière.

Sous le choc, les habitants de Berlin-Ouest se tiennent d'un côté des barbelés, et ceux de Berlin-Est et des campagnes environnantes de l'autre. Côté est, les groupes de combats et la Police du peuple, équipés d'armes automatiques, surveillent les badauds; ceux d'entre eux qui protestent sont arrêtés. Côté ouest, la police de Berlin monte la garde dans la zone frontalière pour maintenir à distance les habitants en colère. Les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France adresseront bien des protestations à l'Union soviétique, mais au bout du compte, ils accepteront le bouclage de la frontière, refusant de risquer une guerre au sujet de Berlin. Les alliés occidentaux limiteront leur protection à Berlin-Ouest ; une protection sans faille, comme John F. Kennedy, Président des États-Unis, le soulignera en juin 1963 lorsqu'il se rendra à Berlin.

Constatant que l'Ouest se garde de réagir et que les barbelés n'empêchent pas des citoyens de RDA de tenter de fuir, les dirigeants du SED ordonnent aux brigades de construction de remplacer les barbelés par un mur de moellons, que celles-ci commencent à ériger dans la nuit du 17 au 18 août dans le centre de la ville, à Potsdamer Platz. Après ce mur, un autre suivra, fabriqué à l'aide de pavés, puis un mur de « troisième génération » sera construit dans la seconde moitié des années 60, à l'aide de panneaux de béton alignés horizontalement. Au milieu des années 70, le mur de « quatrième génération » sera érigé, constitué de segments de béton produits industriellement, placés à la verticale et rivés les uns aux autres.

Côté Berlin-Est, se trouve une zone frontalière étendue qui n'est accessible qu'avec un permis spécial. Elle est gardée par la Police du peuple, la Stasi et des « assistants gardes-frontière » volontaires. Un commando d'environ 11 500 gardes-frontière surveille le mur de 156 km de longueur qui entoure Berlin-Ouest; il a pour ordre d'empêcher le « franchissement de la frontière » par tous les moyens, y compris en faisant usage de ses armes à feu.

2 Les fugitifs/Les victimes du mur

Le mur a déchiré des familles, il a séparé des amis et des amants, détruit des espoirs et des vies. La rébellion et la résistance semblaient vaines en raison de la présence militaire massive dans les jours qui ont suivi le 13 août, de l'absence de soutien en provenance de l'Ouest, de l'omnipotence de la Stasi et d'une vague d'arrestations. La résignation et la dépression l'emportaient. Le fait d'être emprisonné derrière des murs exigeait de chacun qu'il continue à mener sa vie quotidienne, comme il le pouvait, en s'accommodant du système. On espérait que le régime communiste se stabiliserait grâce à la construction du mur et que le système de barrière disparaîtrait par la suite, mais cette attente n'a pas été satisfaite. Jusqu'en 1989, la direction du parti communiste n'a jamais réfléchi à l'instauration d'un système politique qui aurait rendu le mur superflu.

Toutefois, le mur n'a pas pu briser la volonté de liberté de nombreux individus, leur désir de revoir leurs proches, leur espoir d'une vie meilleure dans la liberté et la démocratie. Deux jours après la construction du mur, un membre de la Police du peuple âgé de 19 ans, Conrad Schumann, a sauté par-dessus les barbelés pour rejoindre Berlin-Ouest. Sa photo a été vue partout dans le monde et véhiculait le message suivant : même les gardes fuient le régime communiste. Des civils sautaient depuis les fenêtres de maisons situées le long de la frontière côté est, ou descendaient au moyen de cordes attachées aux fenêtres. Ils escaladaient le mur et franchissaient les barbelés, ou rampaient à travers les égouts souterrains. D'autres plongeaient dans les cours d'eau de Berlin et nageaient. D'autres encore s'échappaient grâce à un passeport falsifié ou en creusant un tunnel vers l'Ouest. Certains ont détourné un train, d'autres un bateau. Quelques-uns ont réussi à franchir le mur par la voie des airs. Chaque évasion réussie donnait lieu à une analyse des points faibles du système de barrières par le régime de la RDA, qui procédait aux améliorations nécessaires.

Entre 1961 et 1989, plus de 5 000 personnes ont réussi à fuir la RDA à travers le système de barrières et à gagner Berlin-Ouest, la plupart pendant les cinq premières années de cette période. Le nombre de tentatives de fuite qui ont été découvertes ou qui ont donné lieu à une trahison, et ont donc échoué, demeure inconnu à ce jour. Les statistiques du procureur général de la RDA montrent que, de 1961 à 1988, dans l'ensemble du pays, on a enregistré 110 000 procédures pénales engagées au motif de « fuite depuis la République » ou de « traversée illégale de la frontière ». Les échantillons de statistiques pénales de la RDA qu'on a pu consulter montrent que, entre 1961 et 1988, plus de 71 000 condamnations à des peines d'emprisonnement ont été prononcées à l'encontre d'individus qui avaient tenté de « fuir la République ».

« Ceux qui violent les frontières seront arrêtés ou détruits » : c'est avec cet ordre que les gardes-frontière de la RDA se rendaient chaque jour à leur poste sur le ruban de la mort, et ce jusque dans les années 80. Il a été établi avec certitude que 136 personnes au moins avaient été tuées par balles au mur de Berlin, avaient trouvé la mort en chutant du mur ou s'étaient suicidées à la suite d'une tentative d'évasion infructueuse : 98 fugitifs, 30 individus de l'Est ou

de l'Ouest qui n'avaient pas l'intention de fuir, ainsi que huit gardes-frontière de la RDA tués en service. Soixante-sept des 98 fugitifs ont été abattus.

Lorsque Peter Fechter, un ouvrier du bâtiment de 18 ans, a été tué par balles, le monde entier a été scandalisé. Le 17 août 1962, il s'est vidé de son sang sous les yeux de spectateurs du monde entier, car personne n'est venu lui porter secours, que ce soit à l'Est ou à l'Ouest.

3 La chute du mur de Berlin

Malgré les pertes en vies humaines occasionnées par le mur de Berlin, de nombreux habitants de l'Est et de l'Ouest avait fini par s'habituer à sa présence dans les années 70 et 80. La politique de détente y avait contribué, car elle avait conduit à l'allègement des restrictions applicables aux voyages, d'abord pour les Allemands et les Berlinoises de l'Ouest désireux de se rendre en RDA, puis, à partir du milieu des années 80, pour les Allemands de l'Est qui souhaitaient se rendre à l'Ouest. Mais le monstrueux édifice semblait destiné à demeurer en place pour l'éternité.

Cependant, l'accession de Mikhaïl Gorbatchev au poste de Secrétaire général du Parti communiste d'Union soviétique en mars 1985 a modifié le climat politique mondial. « M. Gorbatchev, détruisez ce mur ! » a exigé du chef du Kremlin Ronald Reagan, Président des États-Unis, en 1987, à la porte de Brandebourg. À l'époque, la plupart des gens se sont contentés de sourire d'un air entendu ; mais avec le recul, ce discours a déclenché le premier « vent de changement » que beaucoup n'ont perçu que lorsqu'il s'est transformé en ouragan et a conduit aux révolutions européennes de 1989. Les soulèvements populaires de 1953 en Allemagne de l'Est, de 1956 en Hongrie, de 1968 en Tchécoslovaquie et de 1980-81 en Pologne avaient donné lieu à une violente répression. Mais en 1988-89, les réformes démocratiques engagées en Pologne et en Hongrie ont conduit à l'apparition de systèmes multipartites, rendus possibles par les réformes de Gorbatchev, perestroïka et glasnost.

En Allemagne de l'Est, le principal motif de la construction du mur en 1961 a été le même qui a précipité sa chute en 1989 : un exode massif depuis la RDA. Une série d'événements a déclenché les protestations de foules et a plongé le régime du SED dans une crise dont il ne se relèverait pas : l'occupation des ambassades ouest-allemandes à Berlin-Est, Budapest et Prague par des citoyens de la RDA qui voulaient fuir ; l'ouverture de la frontière entre la Hongrie et l'Autriche les 10 et 11 septembre 1989 et l'exode massif qui en est résulté ; les trains transportant des réfugiés en provenance de Prague ; et, enfin, la fermeture de la frontière entre RDA et Tchécoslovaquie, le 3 octobre 1989.

Le 9 octobre 1989, 70 000 personnes se sont dressées paisiblement contre le régime, à Leipzig. Ces protestations de masse ont poussé les dirigeants du SED à prendre des mesures désespérées. Le 17 octobre, le Politburo a déposé le Secrétaire général du parti, Erich Honecker. Son successeur, Egon Krenz, a annoncé un « changement ». Mais des centaines de milliers de personnes exigeaient plus, depuis longtemps : l'autorisation de groupes d'opposition, des élections libres et, par-dessus tout, la liberté de voyager.

À dater du 4 novembre, les citoyens de RDA peuvent quitter le pays de façon permanente pour l'Allemagne de l'Ouest, en passant par la Tchécoslovaquie. Après le premier, à la frontière hongroise, un deuxième trou a été percé dans le mur à la frontière tchécoslovaque. En quelques jours, 50 000 personnes quittent de cette manière la RDA. Le régime tchèque exige donc de Berlin-Est que les citoyens de RDA quittent le pays de façon permanente

« directement, et non plus en passant par le territoire de la Tchécoslovaquie ». Sous cette pression, le Politburo donne pour mission au Conseil des ministres de formuler rapidement une nouvelle réglementation pour les voyages. Il n'a pas l'intention d'abattre le mur. L'idée est plutôt d'autoriser également la sortie permanente du territoire – autrement dit la migration vers la République fédérale – par la frontière entre les deux Allemagne, et ce à compter du 10 novembre 1989, mais seulement après dépôt d'une demande. Les déplacements pour simple visite – devant aussi faire l'objet d'une demande – seront également autorisés pour un maximum de 30 jours par an, mais seront soumis à deux conditions : délivrance d'un visa et possession d'un passeport. Or, seuls quelque 4 millions de citoyens de la RDA avaient un passeport, à savoir les retraités ; tous les autres – c'était du moins ce qu'escomptaient les auteurs du projet – devraient d'abord solliciter un passeport et attendre au moins quatre semaines pour l'obtenir. On pensait que le départ immédiat de tous les citoyens serait donc repoussé par le fait de cette seule mesure. Selon le plan, la nouvelle réglementation applicable aux voyages ne devait être annoncée par le porte-parole du Gouvernement que le 10 novembre à 4 heures du matin, de sorte que les employés des bureaux chargés de la délivrance des passeports et de l'enregistrement puissent se préparer à l'exode massif qui était attendu. Cet avant-projet a été soumis au Conseil des ministres selon une *procédure accélérée* (Umlaufverfahren) censée garantir une décision rapide – à 18 heures.

Le projet de réglementation des voyages et le communiqué de presse correspondant ont été soumis par Willi Stoph, président du Conseil des ministres, au Politburo, et approuvé dans l'après-midi du 9 novembre par le Politburo et le Comité central du SED. Mais comme le voulait la coutume depuis 40 ans, la direction du Parti a agi sans tenir compte de l'avis du Conseil des ministres, de la compétence duquel relevaient pourtant la réglementation, son annonce et sa mise en oeuvre. Alors qu'il était prévu que le porte-parole du Gouvernement annonce la nouvelle réglementation le matin du 10 novembre, le porte-parole du SED pour la presse et un membre du Politburo, Guenter Schabowski, ont fait une annonce prématurée et confuse en début de soirée, le 9 novembre 1989, lors d'une conférence de presse internationale diffusée en direct par la télévision de la RDA – rendant du même coup caduc le plan qui avait présidé à l'élaboration de la réglementation en question.

Schabowski avait reçu d'Egon Krenz, le chef du SED, l'avant-projet de réglementation des voyages et le communiqué de presse, mais il n'avait pas été informé que leur diffusion était interdite jusqu'à 4 heures le lendemain. Il n'était pas présent lorsque le Politburo et le Comité central avaient approuvé l'avant-projet cet après-midi-là. Il n'en connaissait donc pas bien le texte. Vers 19 heures, pendant la conférence de presse, Schabowski a rendu publiques les nouvelles dispositions gouvernant les voyages en cours. Il était désormais possible de solliciter une autorisation de sortie permanente du territoire et d'effectuer des voyages privés à l'Ouest « sans présenter les documents (jusqu'alors nécessaires) », et les fonctionnaires de la RDA remettraient aux demandeurs des certificats d'approbation « au pied levé », a-t-il déclaré.

Les journalistes ont demandé à partir de quel moment ces dispositions entreraient en vigueur. Schabowski est apparu mal à l'aise, du fait que « cette question n'avait jamais été abordée avec moi auparavant », comme il le confierait ultérieurement. Il s'est gratté la tête et a jeté de nouveau un coup d'oeil rapide à la déclaration. Mais la dernière phrase, mentionnant que le communiqué de presse ne devait être rendu public que le 10 novembre, a échappé à son regard. Il n'a remarqué que les mots « immédiatement » et « sans délai » qui se trouvaient en tête du document. Il a donc répondu avec concision : « Pour autant que je sache, c'est immédiatement, sans délai. »

Les médias occidentaux, en particulier les chaînes de télévision, ont interprété les déclarations confuses de Schabowski comme l'annonce que la frontière était ouverte de manière inconditionnelle. Avec des titres tels que « La RDA ouvre ses frontières » et « Les portes du mur sont grandes ouvertes », ce sont elles – et non pas la conférence de presse en elle-même – qui ont déclenché, plus tard ce soir-là, l'arrivée massive de Berlinois de l'Est et de l'Ouest aux postes frontières et à la Porte de Brandebourg, ce qui a conduit à la réalisation de l'événement dont les chaînes de télévision s'étaient fait l'écho, à savoir « l'ouverture de la frontière », censée avoir déjà eu lieu. La chute du mur de Berlin est donc le premier événement de l'histoire du monde à être devenu réel parce que les médias – agence de presse, télévision et radio – l'avaient annoncé.

En outre, les reportages sur ceux qui franchissaient le mur aux postes frontières et à la Porte de Brandebourg et sur les célébrations joyeuses observées dans la ville, le soir même et le lendemain, ont été en eux-mêmes des facteurs d'accélération des événements, et la garantie de leur irréversibilité.

Le survol du mur trois mois après sa chute, par une équipe de cinéma est-allemande, donne encore à ressentir l'effet produit par le système de sécurisation des frontières et le ruban de la mort, qui avaient été pratiquement imprenables pendant plus de 28 ans.

4. Le Traité « Deux plus quatre »

Après la chute du mur et l'effondrement du pouvoir du Parti socialiste unifié qui a suivi, le désir éprouvé par la majorité de la population de voir les deux États allemands rapidement unifiés a été démontré lors des premières élections libres à la Chambre du peuple de RDA, en mars 1990. L'unification allemande devait être réglemantée sur le plan politique, sur les plans tant intérieur qu'extérieur. Elle exigeait que les puissances victorieuses à l'issue de la Seconde Guerre mondiale signent des accords contractuels. Les aspects politiques intérieurs de l'unification ont fait l'objet d'un accord entre le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne (RFA) et celui de la RDA, matérialisé par la signature du Traité d'unification de l'Allemagne, le 31 août 1990. Quant aux modalités du processus d'unification intéressant la politique extérieure, elles ont été déterminées au moyen de « négociations deux plus quatre » parallèles entre les ministres des affaires étrangères de l'Union soviétique, des États-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne et ceux de la RFA et de la RDA.

Le 12 septembre 1990, le Traité a été signé à Moscou. Les anciennes puissances occupantes ont abandonné leurs droits et responsabilités hérités de la Seconde Guerre mondiale vis-à-vis de Berlin et de l'ensemble de l'Allemagne. Ils ont garanti à l'Allemagne ses droits de souveraineté; dans le même temps, l'Allemagne a confirmé la délimitation définitive de ses frontières et s'est imposé l'obligation, entre autres, de ne jamais engager de guerre d'agression.

Le 1er octobre 1990, les quatre puissances ont déclaré à New York la suspension de leurs droits et responsabilités vis-à-vis de Berlin et de l'Allemagne dans son ensemble. Le 3 octobre 1990, l'intégration juridique de la RDA dans la constitution (Loi fondamentale) de la République fédérale d'Allemagne est entrée en vigueur. Le Traité « Deux plus quatre » fait partie des documents fondateurs de l'Allemagne unifiée, à laquelle il a conféré entière souveraineté sur ses affaires intérieures et extérieures.

Le Traité « Deux plus quatre » était un chef-d'œuvre de diplomatie et d'habileté politique. Il a mis fin à des décennies d'animosité et il a accéléré le processus d'intégration européenne.

4 JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE/ÉVALUATION PAR RAPPORT AUX CRITÈRES DE SÉLECTION

4.1 L'authenticité est-elle établie ? (voir 4.2.3)

L'authenticité de tous les documents dont l'inscription est proposée a été confirmée. Leur provenance et leur identité ont été établies de manière fiable. Les quinze documents sont, soit des originaux, soit – lorsque l'exige la préservation des originaux – des copies certifiées conformes des originaux.

4.2 L'intérêt universel et le caractère unique et irremplaçable sont-ils établis ? (voir 4.2.4)

Tous les documents dont l'inscription est proposée présentent un intérêt universel et leur caractère est unique et irremplaçable. La construction et la chute du mur de Berlin, ainsi que leurs conséquences respectives, ont été portées à la connaissance du monde entier par les médias, principalement au moyen de films et de photographies.

Les images des conférences de presse de Walter Ulbricht en 1961 et de Guenther Schabowski en 1989 (qui ont marqué le début et la fin de l'existence du mur de Berlin), de la construction proprement dite du mur, de l'édification ultérieure de murs à la frontière est-ouest et, enfin, de la chute du mur, ont été et sont encore diffusées et rediffusées à ce jour partout dans le monde.

Les documents audiovisuels dont l'inscription au Registre est proposée dans le présent document sont des originaux uniques et irremplaçables, auxquels on peut se référer constamment et que l'on peut réutiliser.

La photographie du passage à l'Ouest réussi du garde-frontière Conrad Schumann (« *Saut vers la liberté* ») et celle du jeune fugitif Peter Fechter (1962), blessé par balles en tentant de s'enfuir et qui se vide de son sang aux abords du mur sans que personne lui porte secours, ont été un choc pour les contemporains et constituent encore aujourd'hui des témoignages inscrits dans la mémoire du monde. Elles sont devenues des icônes de la photographie mondiale.

C'est également le cas de la photographie de l'évasion spectaculaire par la Spree, près du Reichstag (ancien bâtiment du Parlement), en 1988.

Les discours prononcés à Berlin par deux Présidents des États-Unis, John F. Kennedy en 1963 et Ronald Reagan en 1987, sont deux jalons marquants de la mémoire que conserve le monde de l'histoire du mur de Berlin et de ses conséquences, tant pour la vie personnelle des individus que pour la politique mondiale.

Enfin et surtout, le Traité « Deux plus quatre » de 1990 présente un intérêt universel et son caractère est unique et irremplaçable, à divers titres. Les négociations entre les puissances

victorieuses à l'issue de la Seconde Guerre mondiale et les représentants des deux États allemands en 1990, et le traité qui en est résulté, étaient un chef-d'œuvre de diplomatie et d'habileté politique, et le demeurent. Le traité a mis fin à des décennies d'animosité et à plusieurs périodes d'affrontement et de détente successives au gré desquelles le monde s'est trouvé à plusieurs reprises au bord de la guerre nucléaire. Il a permis l'unification de l'Allemagne, a accéléré le processus d'intégration européenne et a mis fin à la division entre un bloc de l'Est et un bloc occidental.

Les documents dont l'inscription au Registre est proposée font partie des témoignages et des récits historiques de la guerre froide. En tant que tels, ils peuvent servir de base à la recherche, à l'analyse et à la réflexion sur cette période.

4.3. Un ou plusieurs des critères (a) de l'époque, (b) du lieu, (c) des personnes, (d) du sujet et du thème, (e) de la forme et du style (f) signification sociale/spirituelle/communautaire sont-ils satisfaits ? (voir 4.2.5)

Donner une explication sur la base de chaque critère retenu. Si besoin est, joindre une feuille séparée.

a) Époque :

Le mur de Berlin a été construit douze ans après que les États d'Allemagne de l'Ouest et d'Allemagne de l'Est – République fédérale d'Allemagne et République démocratique allemande – ont été constitués. Au sens propre comme au sens figuré, il a renforcé la division entre l'Est et l'Ouest en Allemagne et en Europe. Bien que la réunification allemande ait été effectuée sur le plan politique en 1990, les effets de la division de l'Allemagne et de l'Europe sont encore perceptibles aujourd'hui.

b) Lieu :

Berlin était le centre névralgique de la guerre froide. L'arrangement qui prévoyait son administration par quatre puissances laissait suffisamment de marge de manœuvre. Le mur de Berlin a stabilisé une situation politique fluctuante et a mis la touche finale à la délimitation des sphères d'influence en Europe. Il est devenu le symbole le plus important de la guerre froide. Le statut politique et la situation géographique de la ville de Berlin en faisaient le pivot des relations Est-Ouest.

c) Personnes :

Le mur de Berlin isolait l'ensemble des 17 millions d'Allemands de l'Est des 65 millions de Berlinois et d'Allemands de l'Ouest. Les contacts, les échanges et la coopération entre membres d'une même famille, amis et collègues ont été rendus impossibles, ou gravement compromis. Les Allemands de l'Est ne pouvaient exercer leurs droits et libertés civils. Il a été établi avec certitude que 136 personnes au moins avaient été tuées par balles au mur de Berlin, avaient trouvé la mort en chutant du mur ou s'étaient suicidées à la suite d'une tentative d'évasion infructueuse : 98 fugitifs, 30 individus de l'Est ou de l'Ouest qui n'avaient pas l'intention de fuir, ainsi que huit gardes-frontière de la RDA tués en service. Soixante-sept des 98 fugitifs ont été abattus. Des milliers d'individus qui sollicitaient un visa de sortie du territoire ont été harcelés, interrogés, emprisonnés, humiliés ou torturés. De nombreux membres de l'opposition ont été contraints de quitter le pays.

d) Sujet et thème :

Le mur de Berlin est le symbole de l'affrontement entre deux idéologies politiques et économiques à l'échelle mondiale pendant la guerre froide. Pour sa part, le Traité « Deux plus

quatre » est le symbole de la volonté politique et du processus qui a conduit à surmonter certaines des conséquences de la Seconde Guerre mondiale.

e) Forme et style :

Du fait que l'essentiel du mur de Berlin a été détruit après 1990, le souvenir en est principalement entretenu par des documents filmés et des photographies. Le texte du Traité « Deux plus quatre » de 1990 est fidèle à la tradition des traités politiques. Cependant, compte tenu de la rapidité de son élaboration et des circonstances dans lesquelles il a été signé, en septembre 1990, à Moscou, l'original est constitué d'une simple feuille de papier dactylographiée.

f) Signification sociale/spirituelle/communautaire :

Les images de la chute du mur de Berlin sont devenues un symbole de la démocratie et de la liberté individuelle, mais aussi un symbole d'espoir : le changement est possible sans effusion de sang.

4.4 Des problèmes de rareté, d'intégrité, de menace et de gestion sont-ils associés à l'élément considéré ? (voir 4.2.6)

a) Rareté :

Chacun des documents dont l'inscription est proposée est unique. S'agissant du texte du Traité, l'original est conservé à Berlin. Il en existe un exemplaire par puissance signataire.

b) Intégrité :

Les films, les images et les documents écrits dont l'inscription est proposée sont des originaux, qui n'ont pas été modifiés.

c) Menace et d) gestion :

L'intégrité physique des documents dont l'inscription est proposée n'est pas menacée.